

L'an deux mille vingt-trois, le 13 juin à 10 heures 30,

Mmes, MM les membres du Conseil Syndical du Syndicat mixte pour l'aménagement des digues de la Gironde, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie de Saint-Bonnet-sur-Gironde sous la Présidence de M. Philippe Labrieux.

Date de convocation : 06/06/2023

Présents titulaires votants : MM. CARITAN- LABRIEUX - MAINDRON- NIVARD- PENAUD- RIGAL -RODRIGUEZ.

Présents suppléants votants : M. Stéphane COTIER, suppléant de M. Julien DURESSAY ; M. Jean-Michel BELIS, suppléant de M. Xavier COLLARD.

Pouvoirs : M. Fabien VERRAT donne pouvoir à M. Philippe LABRIEUX.

Assistaient également à la réunion en tant que suppléants sans voix délibérative : MM. Gérard CARREAU (CCB), Rémi GILLARD (CCE), Francis JOUBERT (CCE).

Secrétaire de Séance : M. Raymond RODRIGUEZ

N° délibération	Objet de la délibération	Vote
2023/10/0020	Approbation du procès-verbal du conseil syndical du 18 avril 2023	Approuvée
2023/10/0021	Compte-rendu des décisions du président	Pris acte
2023/10/0022	Retrait de la délibération n°2023/04/0019 portant adhésion au SDEEG	Approuvée
2023/10/0023	Déclaration du système d'endiguement de Bacalan à Blaye	Approuvée
2023/10/0024	Convention SYMADIG/Grand Port Maritime de Bordeaux (GPMB) portant sur le financement des études règlementaires concernant le système d'endiguement des digues de Blaye.	Approuvée
2023/10/0025	Acte d'engagement pour la mise à disposition du Modèle Numérique de Terrain du Département de la Charente-Maritime	Approuvée